

Formation SST : Sauveteur secouriste du travail

Objectifs de la formation:

La formation s'organise donc de façon à atteindre les objectifs suivants :

- Sensibiliser les participants aux risques d'accident dans l'entreprise adaptés aux réalités du travail et de la vie de tous les jours, et avoir un comportement efficace en cas d'accident de travail.
- Connaître son rôle de sauveteur secouriste au travail et le cadre juridique de son intervention.

Compétences à acquérir:

Les compétences d'un sauveteur secouriste du travail SST sont les suivantes :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques propre à son entreprise et être capable de participer à la maîtrise du risque et à sa prévention.
- Avoir les connaissances et les réflexes suffisants en cas d'accident de travail, pour se protéger soi-même et autrui, examiner la victime, alerter et porter secours.

Public concerné et prérequis :

- Tout salarié de TPE, PME ou grande entreprise.
- Tous les publics intégrant un parcours d'insertion professionnelle
- Aucun prérequis exigé.

Contenu et déroulement de la formation :

Le programme est proposé à titre indicatif et il peut être modifié, dans le respect du référentiel des compétences INRS, selon les contraintes particulières rencontrées par l'intervenant à charge de la formation.

Première journée :

- Présentation de la formation de SST
- La prévention des risques professionnels. Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Le processus d'apparition du dommage ; La méthode d'observation « I-TA -MA-MI »
- Les quatre actions du sauveteur secouriste ; Protéger, Examiner, Alerter et Secourir.
- Simulation d'accident de travail (protection et examen)
- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui s'étouffe
- Secourir une victime inconsciente et qui respire

Deuxième journée :

- Révision des gestes effectués lors de la première journée de formation.
- Secours d'une victime présentant des signes de malaise, de brûlures et de traumatisme
- Secours d'une victime inconsciente et qui ne respire plus.
- Cas d'accident simulé
- Epreuve pratique et théorique certificative de SST selon les modalités de l'INRS
- Validation et bilan de la formation

Organisation de la formation :

Durée totale minimum de la formation : 14 heures

Effectif minimum : 4 participants ; Effectif maximum : 10 participants

Evaluations et sanction de stage :

En fin de formation, évaluation suivant le référentiel pour la certification « SST » avec remise d'une attestation de fin de formation et délivrance de la certification « SST » par l'INRS si le stagiaire réussit son évaluation.

Durée de validité du certificat SST :

Durée de Validité de la formation est de 2 ans. Le maintien et actualisation des compétences MAC SST, est obligatoire tous les 2ans.

Intervenants :

- Des formateurs SST certifiés par l'INRS.

Méthode pédagogique déployée :

- Alternance dynamique entre les apports théoriques et la réalisation d'application pratique (simulation d'accident et vidéos de démonstration) sur le terrain et les échanges avec les participants
- Vérification des attentes des participants en amont, pour préparer la session de formation au plus juste, tant du point de vue des profils professionnels accueillis que de leurs attentes